

La Bibliothèque nationale de France se réjouit de la décision de la Commission européenne de lancer sans attendre la Bibliothèque numérique européenne.

Les objectifs et le calendrier de mise en œuvre de ce plan ambitieux (au moins 6 millions de livres en cinq ans) sont conformes au vœu du Président Chirac et des dirigeants de cinq autres pays, exprimé au printemps 2005. Le soutien de la Conférence des bibliothèques nationales européennes (CENL) a été décisif.

La BnF poursuit son action pour que la contribution française à ce projet qu'elle a ardemment porté soit à la mesure de l'enjeu.

Elle continue de travailler à cette fin avec les auteurs, les éditeurs, les industriels concernés et ses homologues des autres pays européens.